



*Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine*

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **CLERMONT-FERRAND** (63) à :

BARGOIN Fanny  
BOICHON Anne-Lise  
BORDET Elodie  
BUISSON Solène  
CHAUVET Méline  
MAS Justine  
TREVET Claire

Fait à Paris, le 29 juin 2017,  
le président de jury,

Philippe DENRY

